

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 22 octobre 2019
Local 120

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2019
4. Élection au sein du Conseil d'établissement:
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence
5. Parole à l'assemblée
6. Retour sur la rentrée 2019-2020 (Information)
7. Règles de régie interne 2019-2020 (Adoption)
8. Ajout aux sorties éducatives 2019-2020 (Approbation)
9. Budget du CÉ (Consultation) (5 min.)
10. Plan annuel de répartition des élèves (Approbation)
11. Parole à la représentante de la communauté
12. Parole au délégué du comité de parents
13. Parole au délégué du personnel de soutien
14. Parole au personnel enseignant et à la direction
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Annie", is positioned above the printed name.

Annie Marcotte
Directrice

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 22 octobre 2019 à 18h30, à Prévost.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Eric Cadotte, vice-président
Karine St-Jules
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Nathalie Desbiens
Marie-France Joly
Isabelle Paradis

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Martine Lessard, secrétaire

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :

Viviane Hramalock

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Josée Desnoyers

DIRECTION :

Annie Marcotte

ABSENCES :

Claudia Poulin, parent
Karine DeLamirande, parent
Marise Aubin, représentante de la communauté

Formant quorum sous la direction de Mme Annie Marcotte

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance du conseil d'établissement est à 18h30.
La directrice souhaite la bienvenue aux membres.

Madame Joly, enseignante, se joint au conseil d'établissement à 18h45

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

-Ajout en questions diverses :

Mesures d'urgence
Plateforme de communication
Devoirs et leçons

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Desbiens que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications mentionnées ci-haut.

3) SUIVI ET ADOPTION DU PV DU 27 septembre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Cadotte que le procès-verbal soit adopté avec les corrections mentionnées ci-haut.

4) ÉLECTION AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Sylvain Michel Paradis se propose comme président du CÉ, sans opposition. Monsieur Sylvain Michel Paradis est élu à l'unanimité.
Monsieur Éric Cadotte se propose comme vice-président du CÉ, sans opposition. Monsieur Éric Cadotte est élu à l'unanimité.

5) PAROLE À L'ASSEMBLÉE

(aucun)

6) RETOUR SUR LA RENTRÉE 2019-2020

Les élèves ont apprécié l'épluchette de Blé d'inde et le spectacle de djembé.
Quelques points d'amélioration ont été soulevés:

- Il aurait fallu préciser que la rencontre au gymnase allait être suivie de la rencontre avec les enseignantes.

- Informer les parents sur la période de surveillance le matin avant les classes. Lors de la marche du matin, il y a des cônes installés dans le débarcadère des visiteurs.
- Lors de l'activité de la rentrée, la présentation du personnel est un élément important, mais la prestation est questionnée. Il est suggéré de mettre un focus plus important sur les directives et consignes propres à la rentrée. Les enseignantes précisent que le but recherché était de montrer que l'équipe-école forme un tout uni et qu'elle est au service des élèves.
- Choisir une activité qui suscite moins de confusion chez les élèves lors de l'attribution des enseignants.

7) RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Marcotte présente les règles de régie interne.

- Il est proposé de faire la nomination de la présidence et de la vice-présidence lors de l'assemblée générale des parents en septembre.
- Ajouter des chiffres de référence pour les listes à plusieurs niveaux.
- Préciser la fin des assemblées, au plus tard à 20h30.
- Au point 11, lors d'un vote par courriel, il est proposé de faire l'ajout d'un délai de réponse de 48 heures.
- Il est proposé de préciser un délai pour le dépôt des documents en vue d'un prochain conseil d'établissement.

CE-029-19-036

IL EST PROPOSÉ PAR Martine Lessard que les règles de régie interne soient adoptées avec les modifications proposées.

8) AJOUT AUX SORTIES ÉDUCATIVES

Mme marcotte remet les listes à jour aux membres.

9) BUDGET DU CÉ

Madame Marcotte nomme que le budget du CÉ cette année est de 300\$. Elle propose que ce qu'il restera de ce montant serve à remettre des bourses aux élèves en fin d'année et/ou aux bénévoles de l'école pour de petits cadeaux. Nous rappelons que peu de dépenses sont encourues par le CÉ mais que des frais de gardiennage peuvent être réclamés par les membres.

CE-029-19-037

10) PLAN ANNUEL DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES ET DES ÉLÈVES

Mme Marcotte présente le plan et explique les faits saillants du secteur 4A

- Il est demandé qu'il y ait une donnée de ratio élève par niveau/école pour l'année en cours et les années à venir.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain-Michel Paradis que la consultation soit adoptée tel que présentée.

PAROLE A LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Information sur les campagnes de financement qui sont faites par le club optimiste

- Évènement : souper d'huîtres le 16 novembre 2019
- Opti-voyage
- Vente de gâteaux aux fruits

Il y a un souhait d'informer les parents de la modification récente de l'assurance-maladie pour les enfants qui ont besoin de lunettes.

11) PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

- Monsieur Sylvain-Michel Paradis a été nommé comme vice-président au comité de parents.
- Il nous informe des travaux et des informations qui ont été discutés lors de la réunion.
- La conférence avec monsieur D'Arche sur les devoirs a été un succès.
- Lors de la prochaine séance du CÉ, il nous présentera un résumé de la web-conférence sur les conseils d'établissement. (10 min.)
- La récréation vue par les autres établissements de la CSRDN ± un succès pour la 2^e récréation.
- La prochaine séance du comité de parents se tiendra à Lachute le 4 novembre à 19h00.

12) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN

13) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET A LA DIRECTION

- I. Campagne de financement :** Les élèves vont amasser des sous pour le cancer du sein ce vendredi. Ce montant sera remis à l'organisme. Il y aura aussi la vente de jouets pour la Maison

ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 22 OCTOBRE 2019

de Prévoist lors de la soirée de bulletins.

Il est proposé de faire une collecte de goupilles de canettes pour un enfant de 14 ans (Benjamin) handicapé et qui a des besoins.

- II. **Dérogation à la politique alimentaire** : collation spéciale le 25 octobre, 31 octobre, Noël, St-Valentin.
- III. **Lancement du projet éducatif** : Le lancement se tiendra au gymnase de l'école le 26 novembre. Madame Marcotte présente la vidéo qui servira d'invitation aux parents et à la communauté. Préciser que la présentation est de ± 30 min. M. Tardif et M. Joubert nous ont déjà confirmé leur présence.
- IV. **Vente de chandails** : Mme Marcotte propose de sonder les parents avant de s'avancer plus loin dans le projet. La meilleure soumission est celle de M. Cadotte soit 7\$ pour les T-shirt et 17,70\$ pour les « hoodies ». Toutefois, c'est seulement deux couleurs. Mme Marcotte préfère que ce soit les couleurs originales. Autres idées : casquette, agenda de l'école, drapeau ou affiche au sol dans le gymnase.
- V. **Arbre des mots doux** : dans le cadre du plan de lutte, le comité a décidé de mettre un place un système afin que les élèves utilise un meilleur langage entre eux. Leurs bons comportements seront valorisés à l'aide de deux arbres (un visible pour les adultes en avant de l'école et un derrière donnant sur la cour pour les élèves). Selon le niveau, ils recevront une feuille, une citrouille ou une pomme à accrocher dans l'arbre où ils auront écrit leur nom.

14) QUESTIONS DIVERSES

- Attention, il y a trop de plateforme de communication pour les parents. Les leçons et devoirs doivent être transmis par le sac d'école et non par une application (classcraft, classdojo...) Le CÉ demande à la direction de conscientiser les enseignants à ce propos et de ne pas utiliser les plateformes électroniques pour ce qui concerne les leçons et autres informations utiles aux parents. Bref, que ces applications ne soient que facultatives.
- Les devoirs, beaucoup... mais importants pour développer une méthode de travail. Il est important de rappeler aux membres que nos échanges doivent concerner l'ensemble des élèves et non nos propres enfants, les discussions doivent donc être d'intérêt général. De plus, si les devoirs est un sujet à débattre, il est suggéré d'en faire un point de discussion et non une question diverse.
- Mesures d'urgence : le tour des classes sera fait cette semaine par la direction pour parler des mesures d'urgence, du code de vie et du plan de lutte.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Nous remercions madame Claudia Poulin, qui demeure au sein du CÉ pour une dernière année, pour sa précieuse implication au sein du conseil d'établissement tout au long des 7 dernières années à titre de présidente.
- Nous soulignons la semaine québécoise des directions d'établissement scolaire et profitons de l'occasion pour remercier madame Marcotte pour son travail à l'école des Falaises.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Vivian Hramalock que la séance soit levée à 20h30.

Annie Marcotte, directrice

Sylvain-Michel Paradis, président

ÉCOLE DES FALAISES
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DU 22 OCTOBRE 2019